



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
PRÉFETE du LOIRET

**ANNEXE - FORMULAIRE de demande de dérogation
relative au déplafonnement de la surface en interculture longue maintenue en repousses de blé ou d'orge**

A adresser à la Direction Départementale des Territoires du Loiret

*mail : ddt-seeef@loiret.gouv.fr
adresse postale : 181 rue de Bourgogne, 45 042 ORLÉANS Cedex 1*

**Déclaration de gestion particulière de la couverture des sols
pendant l'interculture 2022-2023**
en application du 6^{ème} programme d'actions contre les pollutions des eaux
par les nitrates d'origine agricole en région Centre-Val de Loire

Nom	Raison Sociale	N° PACAGE	Tel	Adresse électronique
		045		

Madame la Préfète,

Je vous informe qu'en application de l'arrêté préfectoral du 15 septembre 2022 permettant de déroger au plafond de 20 % des surfaces en interculture longue couvertes par des repousses de blé ou d'orge :

Je sollicite la possibilité d'aller au-delà des 20 % de la surface en interculture longue pouvant être maintenue en repousses d'orge et de blé.

Parcelles concernées (îlot-parcelle PAC) : _____

J'ai bien compris que cette dérogation est partielle : elle ne modifie ni le respect de la durée minimale d'implantation du couvert interculturel, ni l'interdiction de destruction chimique du couvert, ni les autres modalités obligatoires de couverture des sols à l'interculture.

J'ai bien noté que la présente demande ne vaut pas dérogation au titre des surfaces d'intérêt écologique.

A (lieu) _____ le (date) _____ Signature :